



Augmentation de puissance <20% par surélévation du barrage

ETAT INITIAL

PARAMÈTRES HYDROMORPHOLOGIQUES BIOLOGIQUES

L'information de l'autorité administrative a pour but de permettre au Préfet de modifier l'arrêté préfectoral d'autorisation par avenant afin d'y intégrer l'augmentation de puissance et le cas échéant d'y introduire des prescriptions spécifiques. A cet effet, le pétitionnaire établit une étude d'incidences présentant son projet et les incidences nouvelles qu'il pourrait générer sur le milieu aquatique

Paramètres hydromorphologiques

- Description hydromorphologique (succession et proportion des **faciès d'écoulement**) du linéaire de rivière susceptible d'être ennoyé du fait de la rehausse du barrage ●
- Débits caractéristiques (**module, étiage**)

Continuité écologique

- Continuité ou non du **transport solide** ●
- Impact préexistant sur la continuité à la **montaison** évalué sur la base du diagnostic montaison en situation actuelle de gestion

Paramètres biologiques

- Espèces présentes (migrateurs amphihalins, et notamment l'Anguille), exigences de continuité piscicole ●
- Recensement des zones de croissance et de **frayères** dans le linéaire de rivière susceptible d'être ennoyé du fait de la rehausse du barrage ●

- Données de 1er niveau (impact potentiel faible)
- Données de 2ème niveau (impact potentiel modéré à important)
- Données de 3ème niveau (impact potentiel majeur)

Avertissement : les données ciblées sont des recommandations à adapter en fonction des projets et n'ont en aucun cas un caractère d'opposabilité